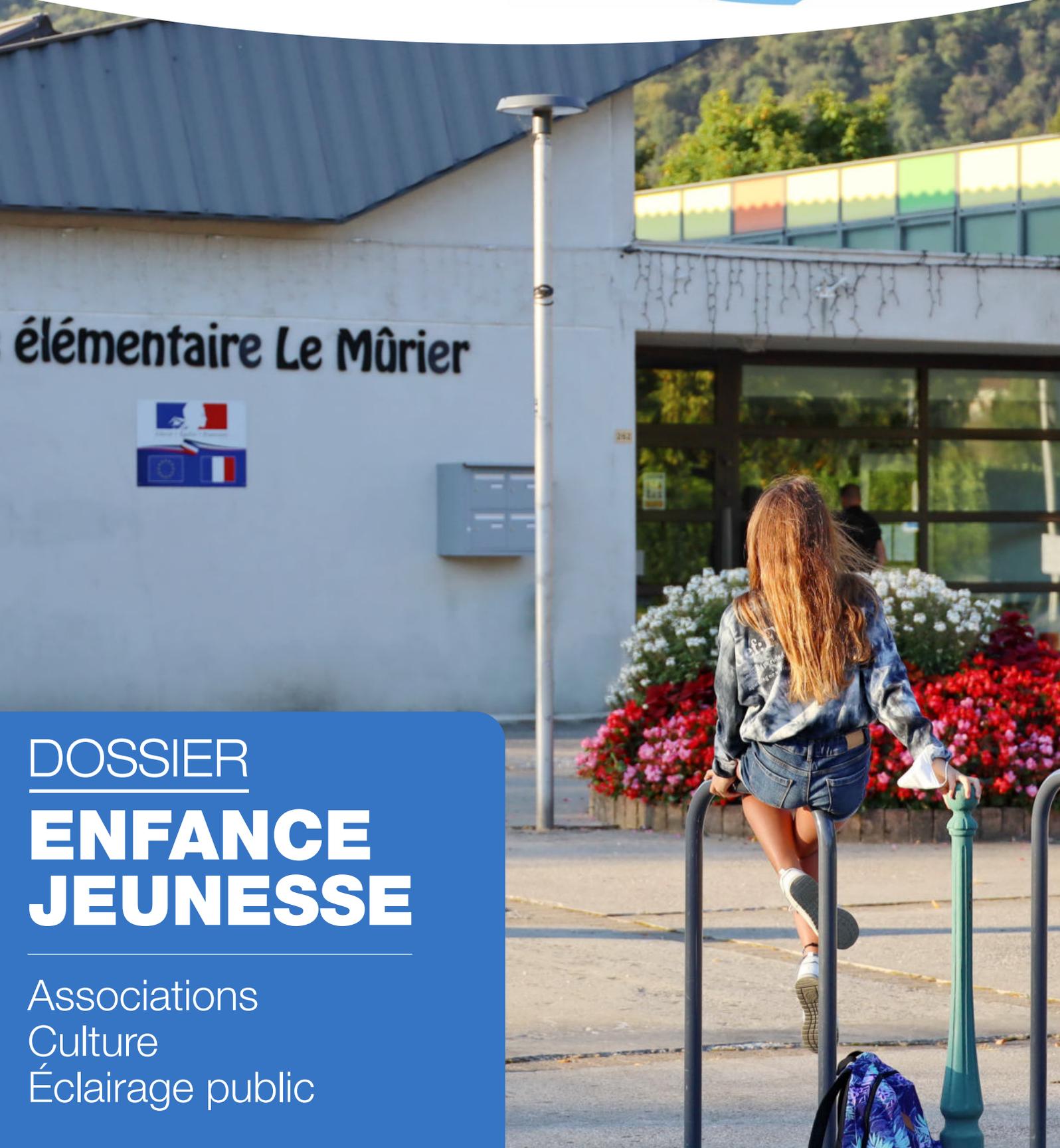


INFOS

NOVEMBRE 2021

N O Y A R E Y . F R



DOSSIER

**ENFANCE
JEUNESSE**

Associations
Culture
Éclairage public

**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**

COLLECTE DE TEXTILES

**PARKING
DU GYMNASSE**

**DU 25 OCTOBRE
AU 5 DÉCEMBRE 2021**

TRI
REEMPLOI — RECYCLAGE



SONT ACCEPTES

- VÊTEMENTS ET SOUS-VÊTEMENTS
- LINGE DE MAISON
- CHAUSSURES
- SACS ET PELUCHES



SONT INTERDITS

LES TEXTILES MOUILLÉS
OU SOUILLÉS (PEINTURE,
GRAISSE, TERRE,
PRODUITS CHIMIQUES...)



POUR CONNAÎTRE TOUS LES POINTS DE COLLECTE :
grenoblealpesmetropole.fr
0 800 500 027



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

Chères Nucérétaines et chers Nucérétains,

le temps passe et l'automne est déjà là...

Notre bulletin municipal est orienté sur l'école, une des grandes priorités de notre municipalité ; vous pourrez constater l'énorme travail mené par vos élus Sandrine Curtet, adjointe aux écoles et à la jeunesse et Stéphane Coudert, conseiller à la petite enfance ; je les remercie vivement d'avoir, en 15 mois, respecté à la lettre la quasi-totalité du programme que nous avions annoncé ! Rien de tout cela ne serait possible sans l'action complémentaire des enseignants et des agents communaux, pour qui prendre soin de l'enfant et de son bien être est une priorité absolue.

Je remercie les associations de leur présence au forum et de leur motivation intacte malgré de nombreuses contraintes sanitaires ; on compte sur vous et vous pouvez compter sur nous et la disponibilité sans faille de vos élus en charge des associations, des animations et de la culture : Patrick Commere et Didier Perrin.

Pour continuer dans les remerciements, j'aimerais particulièrement dire toute mon estime à Pierre Guiga qui a fait le choix de quitter sa fonction d'élu, après avoir accompli un important travail sur les travaux nécessaires dans nos bâtiments, ou biens communaux (cimetière, cabinet médical, rambarde à la maison Anthoard, mise aux normes sécurité, etc), nous le regrettons. Nous avons donc accueilli un petit nouveau " Jean Jacques Hairabédian ". Sois le bienvenu dans l'équipe que tu connais bien !

Je sais les inquiétudes sur le devenir de notre belle fontaine de l'ancien square Charles Ferrère. Au moment où j'écris ces lignes, son transfert a eu lieu sur le petit square à côté des écoles, toutes les précautions ont été prises pour la préserver.

Les études préalables indispensables avant la réfection de l'église sont terminées, les nombreux travaux se feront par tranches, car il ne s'agissait pas de simplement refaire le toit, il était indispensable de revoir le bâti, la charpente, etc.... ce bâtiment ancien et chargé d'histoire mérite une attention constante... Bonne nouvelle, un office religieux y a été célébré le 7 novembre dernier.

Voilà pour l'encours... et l'avenir ? Car notre regard est toujours tourné vers lui ; ainsi le travail, sur ce que l'on appelle « les grands projets », s'organise maintenant et mobilise toute notre énergie.

Créer 3 pôles dans notre village, un espace culture (le haut), un espace commerces (en contrebas de la mairie) et un espace famille-sport (la plaine) avec des chemins permettant les mobilités douces pour relier les 3 sites. Ainsi, en plus de leur délégation, les élus travaillent sur l'agrandissement de la cantine, la construction de la crèche, le réaménagement de la cure et de la place Victor Jat, et la plaine des sports. Restez vigilants, vous serez mis à contribution prochainement !

Enfin, un projet qui me tient particulièrement à cœur, le développement des mobilités douces et la sécurisation de nos familles. Des parents d'élèves volontaires, des riverains et nounous ont apporté leur contribution pour proposer une autre façon de circuler autour de l'école ; c'est le premier pas vers le changement d'habitude.

Et c'est tout le village qui sera mobilisé au premier semestre 2022 pour penser l'organisation de nos rues principales. En plus de ce bulletin, vous trouvez l'ensemble de ces informations, sur le site de la mairie, le facebook, l'instagram, le panneau lumineux, et l'appli, et bientôt sur des panneaux d'affichage que vous verrez apparaître dans la commune... ! Et si les infos vous échappent encore, et bien venez nous voir le samedi matin en mairie, de 9h à 11h, vous trouverez toujours un élu pour discuter.

Au plaisir de nous croiser !



Nelly JANIN QUERCIA
Maire de Noyarey
n.janinquercia@noyarey.fr

Ouverture de la mairie le samedi matin.

Être à l'écoute des besoins des habitants ne doit pas rester qu'une promesse. Cela doit se traduire par des actes concrets. Afin d'être encore plus SERVICE public, nous avons demandé aux nucérétains leurs préférences quant à l'extension des horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie et de l'agence postale de Noyarey. Nous avons donc adapté nos horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie et de l'agence postale de Noyarey à vos souhaits.

le lundi : 8h30 - 13h & 14h00 - 18h30

du mardi au vendredi : 8h30 - 13h

le samedi : 9h - 11h



Sachez aussi qu'une permanence d'élu est disponible lors de ces ouvertures du samedi matin. Si vous souhaitez aborder un sujet en particulier, merci de prendre contact avec l'accueil de la mairie une semaine avant afin de permettre la préparation d'informations lors de la permanence.

Les Charpichons



Les Charpichons, c'est une aventure humaine à l'initiative de trois potes passionnés de vins et de gastronomie : l'association a été créée en 2002.

L'idée d'organiser un salon des Vins et de la Gastronomie n'avait qu'une finalité : aider les enfants malades et défavorisés.

Nous avons des enfants en bas âge et de surcroît en bonne santé : il nous était évident de reverser les bénéfices du salon à des associations caritatives.

Le 1er salon regroupant une douzaine d'exposants a eu lieu dans les salles de l'ancienne école du village, puis à la salle des fêtes de Veurey-Voroize. Au fil des années cette

manifestation a pris de l'ampleur, une cinquantaine d'exposant en 2019, et nous sommes depuis neuf ans revenus à Noyarey. D'autres visages sont apparus au sein de l'association avec toujours le même but « Faire plaisir et se faire plaisir » et un leitmotiv « Aider les enfants défavorisés ».

Jusqu'à aujourd'hui nous avons accompagné :

- L'association « Les Nez Rouges » de Grenoble,

- L'association « Les Blouses Roses » de Grenoble,
- L'association « Rêve ». Une collaboration de 6 années, pour contribuer à la réalisation d'un ou plusieurs rêves d'enfants très gravement malades, chaque année.
- L'association « 1 Maillot pour la vie ». Apporter un soutien moral, du rêve et de l'espoir aux enfants dont la vie a malheureusement croisé l'hôpital, leur permettre de vivre des instants récréatifs.
- L'association « Inspire ». Elle a pour but de rendre la danse accessible à tous et pour tous au travers d'ateliers adaptés et personnalisés.
- L'association « Béryl et les Autres »
www.facebook.com/Association-beryl-et-les-autres/
- L'association « Liberté Autisme Quad 01 »
www.facebook.com/Liberte-Autisme-QUAD-01/
- Le service de radiothérapie du CHU de Grenoble (Achat de 2 voitures électriques). Ce service accueille des enfants en radiothérapie. Il est très difficile de motiver l'enfant pour qu'il accepte de coopérer pendant le grand nombre de séances, quotidienne ou biquotidienne, étalées sur 2 à 7 semaines.

Notre 19ème salon aura lieu les 20 et 21 novembre 2021 sur l'Espace Charles de Gaulle de Noyarey. Venez nombreux découvrir ou redécouvrir les produits de nos vignerons et de nos producteurs de saveurs régionales.

Charpichon'ment votre.



Sassenage plongée

Des baptêmes de plongée en piscine à Sassenage.

Nager en mer avec des palmes, un masque et un tuba fait partie de vos belles expériences durant les vacances. Pourquoi ne pas tenter l'expérience de la plongée sous-marine ? C'est possible grâce au club Sassenage Plongée, qui distille ses formations pour les adultes comme pour les enfants à partir de 10 ans, depuis quarante ans. « Après un an et demi de crise sanitaire, nous avons vraiment à cœur de faire partager notre passion pour le milieu subaquatique », insiste Sylvie Gillia, présidente de Sassenage Plongée.

Pour se mettre à l'eau, c'est tout simple : des baptêmes sont proposés dans l'univers sécurisant de la piscine de Sassenage, le jeudi ou le vendredi soir, à partir de 20 heures. « Le futur baptisé est accompagné pas à pas par un moniteur, qui lui fait découvrir cette activité de loisir accessible à tous, explique Nicolas Rassat, responsable des encadrants de l'association. Au bord du bassin, nous lui expliquons les premières bases de



la plongée et l'utilisation du matériel. Nous l'aidons à s'équiper et à prendre sa première inspiration sous l'eau. Le baptême dure une bonne vingtaine de minutes, selon l'aisance dans le milieu aquatique ». Basket sous-marin, Frisbees, cibles... : les bénévoles de Sassenage ont créé plusieurs jeux subaquatiques pour passer un bon moment, à défaut de voir des poissons ! Tout le matériel nécessaire à l'immersion (bouteille d'air comprimé, détendeur, gilet stabilisateur, palmes et masque) est gracieusement prêté par le club. « Pour les enfants, nous avons d'ailleurs du matériel spécifiquement adapté à leur morphologie », complète Sylvie Gillia. À la sortie de l'eau, un diplôme viendra saluer vos premières sensations de plongeur.

sassenage-plongee.fr - Renseignements sur les baptêmes :
sassenage-plongee@wanadoo.fr

Les infos des ASSOCIATIONS

moi c'est NOUS

Les Parparlottes

Belle réussite pour le FESTIVAL DU CONTE Parparlons-Nous !

Les 24 et 25 septembre derniers l'association des Parparlottes avait d'abord rendez-vous avec les écoles du Mûrier et du Village de l'Amitié le vendredi après-midi où l'association a présenté le conte des musiciens de Brême et encouragé les enfants à participer au Festival du Conte.

Le samedi, dix conteurs étaient installés dans cinq lieux différents du village ; la grotte, le lavoir de l'Eyrard, la Place Victor Jat, et deux jardins en haut du village. Les Parlottes se

sont succédées tout l'après-midi pour pas moins de 700 entrées au total. Ce qui est un véritable succès pour une première édition.

En soirée, les participants se sont réunis à la Salle du Grand Veymont pour partager un buffet et ensuite une quinzaine de Parlottes de tout style ont ravi nos oreilles dans la bonne humeur et la convivialité.

Bravo aux enfants des écoles pour leur aide dans la décoration du Festival, merci à tous les conteurs, les spectateurs, les élus, et rendez-vous pour une prochaine édition de PARPARLONS-NOUS !



Hockey Club Veurey Noyarey

Une nouvelle association vient de voir le jour : le Hockey Club Veurey Noyarey.

C'est une association sportive loi 1901, dont le but est, dans un premier temps, de proposer du hockey sur gazon aux jeunes par la création d'une école de Hockey mixte à la rentrée de Septembre 2021.

Le hockey sur gazon est un sport collectif, d'extérieur, qui met en opposition 2 équipes. Il se pratique avec une crosse spécifique, et une balle. Il n'y a ni roller ni patin et surtout, pas de contact !



L'équipement de protection est très limité excepté pour les gardiens. Le hockey est aux Jeux Olympiques d'été depuis 1908. Il existe une version en

gymnase (Indoor Hockey) qui se pratique plutôt en hiver. En compétition le Hockey sur gazon se joue sur terrain synthétique. A 11 contre 11 pour les adultes et en format réduit chez les jeunes. En France c'est un sport confidentiel (20 000 licenciés en France) en développement constant. La région AURA compte désormais une quinzaine de clubs dont un sur Grenoble (environ 100 adhérents).



Les créneaux, au gymnase de Noyarey, sont les suivants :

- moins de 8 ans : mercredi de 15h30 à 16h30
- moins de 12 ans : vendredi de 16h30 à 18h00

L'activité sera encadrée par Jérémy Lepecq, joueur au Hockey Club Grenoble et titulaire d'un diplôme d'entraîneur fédéral niveau 3 (DF3)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le club : hcvn.hockey@gmail.com ou 06 85 61 88 70

Les doigts de fées

Au vu des règles très strictes qui nous sont imposées, nous avons trouvé plus sage d'annuler l'exposition « Les Nucérétains ont du talent » qui devait avoir lieu en novembre et de la reporter les 5 et 6 février en espérant que la situation sanitaire sera meilleure. L'exposition permet de présenter les réalisations artistiques (peinture, broderie, fleurs, verre, bois, poterie...) des habitants de Noyarey. Si des personnes sont intéressées par ce projet et veulent exposer leurs œuvres, elles doivent prendre contact auprès de Mme Vincent Anne Marie au 0614829083 ou Mme Mionnet Geneviève au 0645851060.



Connaissez vous le CCAS de Noyarey ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service administratif dont les attributions sont nombreuses.

Promoteur de l'action sociale locale, le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative et anime des actions de prévention sociale.

Dans ce cadre, le CCAS de Noyarey propose différentes facilités pour les nucléotains(e)s :

- le portage des repas à destination des séniors : livraison de repas pour les midis et/ou soir pour la semaine sur la base de menus spécialement conçus par notre prestataire.
- Le transport à la demande pour vous rendre à un rendez-vous médical.
- La présence gratuite d'un écrivain public pour vous aider dans vos démarches administratives.

Pour accompagner les nucléotains dans le domaine informatique, des ateliers seront mis en place suivant 2 niveaux : débutant et intermédiaire. **Une réunion d'information aura lieu le 19 novembre 2021 à 18h00 salle du conseil.**

Pour prévenir les violences faites aux femmes, des séances mensuelles de self défense sont désormais ouvertes gratuitement à toutes les nucléotaines de plus de 15 ans. Surveillez l'agenda du site de la mairie ou sur l'application smartphone pour ne pas rater la prochaine.

Aide à l'adhésion associative

Dans le cadre du CCAS, la municipalité a souhaité permettre au plus grand nombre de pouvoir adhérer à une association dont le siège est à Noyarey ou Noyarey-Veurey au cours de l'année 2021-2022.

Chaque membre d'un même foyer (dont le quotient familial est inférieur à 1200) pourra désormais bénéficier de cette aide.

Les formulaires d'inscription, les conditions d'obtention, ainsi que les associations concernées sont disponibles sur l'application de la mairie et le site internet.

Pour contacter le CCAS :

- ccas@noyarey.fr
- via l'appli noyarey
- noyarey.fr/ccas



*Production COMITE DES FÊTES de NOYAREY
Concert avec le Cercle Mandolinistes d'Eybens
Direction : Bernard COMMANDEUR*



Dimanche 14 Novembre

17 h

*Église Saint Paul
de NOYAREY*

*Tarif : 10 € / gratuit enfant moins de 12 ans
Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur*

*Renseignements et réservations :
Annie HENRY 06 30 48 82 36 ou annienhenry@free.fr*



ENFANCE JEUNESSE



Sandrine CURTET
Déléguée à la jeunesse
et aux écoles



Stéphane COUDERT
Délégué
à la petite enfance

Nous vous présentons le bilan de notre première année côté enfance. Cette année a été mouvementée par la crise de la Covid-19 qui a fortement occupé le service enfance de la commune. Si tous les sujets n'ont malheureusement pas avancé aussi vite que souhaité, comme le projet de crèche qui a dû être revu à la baisse pour des questions budgétaires, d'autres ont bien avancé et vont sortir de terre courant 2022, comme le parc pour les enfants ou le city stade.

Certains sujets comme l'annonce de la fermeture de la 4ème classe de maternelle ont mobilisés tous les acteurs : enseignants, directrice,

parents délégués, parents d'élèves, agents de la commune, Monsieur Gabriel Mionnet Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN), la députée Madame Emilie Chalas et les sénateurs Messieurs Didier Rambaud et Guillaume Gontard. Tandis que d'autres sujets comme la revue du plan de circulation et de stationnement autour de l'école ont moins mobilisé.

Il est intéressant de noter que quand tous les acteurs se mobilisent et poussent dans le même sens, les choses avancent vite et on obtient des résultats, la 4ème classe de maternelle n'a pas été fermée. A la rentrée de septembre 2021 il y a donc 4 classes de maternelle avec 92 enfants et une ouverture de classe en primaire soit 6 classes avec 140 enfants.

Actions réalisées pour les écoles

Cette première année, en plus des entretiens courants comme les peintures (des crayons sur le parvis, des encadrements de fenêtres ou encore des bancs dans les cours de récréation), ou le changement de tous les robinets thermostatiques de l'école élémentaire, le changement des ampoules, des prises électriques défectueuses, la reprise de fuites sur les toits terrasses des écoles, la réparation du volet roulant de l'école maternelle ou encore la réparation de la barrière du parking de l'école, de nombreux efforts ont été consentis pour remettre l'école à niveau sur différents sujets.



Accueil du matin maternelle : de 7h30 à 8h20 dans la salle de garderie de l'école maternelle "La Coccinelle".

Accueil du matin élémentaire : de 7h30 à 8h20 dans la salle de garderie de l'école élémentaire "Le Mûrier".

Accueil du soir maternelle : de 16h30 à 18h précises ! dans la salle de restauration.

Accueil du soir élémentaire : de 16h30 à 18h précises ! dans les salles d'études de l'école élémentaire.



Les horaires du péri-scolaire



La sécurité :

le changement des vitres cassées des écoles et de la cantine va être réalisé pendant les vacances de la Toussaint, une armoire à pharmacie a été installée dans la cantine afin de sécuriser les médicaments, une réorganisation de la cantine a été réalisée afin de sécuriser les produits d'entretien.

Le confort des enfants :

les WC "turcs" vont être remplacés par des WC standards. Demandés depuis de nombreuses années, des chauffe-eaux ont été installés dans les sanitaires extérieurs. Enfin, des patères ont été ajoutées dans la cantine.

L'aspect communication avec les familles n'a pas été oublié, avec le changement des boîtes aux lettres des écoles et des associations d'élèves; les boîtes aux lettres sont plus visibles et toutes regroupées. Un tableau d'affichage à l'abri devant l'école maternelle a aussi été installé pour fluidifier la communication entre enseignants et service périscolaire d'un part et parents d'élèves d'autre part.

La cantine :

afin de faciliter les nombreux services indispensables avec les protocoles Covid, un réfrigérateur, un lave-vaisselle, un évier, une fontaine à eau et un chariot de service ont trouvé place dans la cuisine de la cantine. Le personnel du périscolaire a ainsi gagné un peu en confort. De même grâce à ces investissements, nous avons pu accueillir plus facilement les enfants inscrits au service de cantine, même si la fréquentation de la cantine reste trop importante à la vue de la taille des locaux. A noter, que le fait de multiplier les services de cantine a permis aussi un gain de confort sur le plan du bruit pour les élèves et le personnel.

Respect de nos engagements :

nous avons aussi fortement investi dans la mise à niveau de l'informatique du groupe scolaire, avec le changement des photocopieurs; celui de l'école primaire est maintenant en couleur, le nombre de copie a été augmenté pour répondre aux besoins des enseignants. Des vidéoprojecteurs en focale courte ont été installés dans les classes de l'école élémentaire et un vidéoprojecteur nomade a été mis à disposition de l'école maternelle. De même, un ordinateur portable a été fourni à l'école primaire et le système d'exploitation du serveur de la salle informatique a été changé et mise à jour pour plus de facilité de maintenance. La commune a aussi investi sur des licences EduCartable afin d'étendre notre Espace Numérique de Travail (ENT) EduMoov actuellement utilisé à l'école élémentaire.

L'écologie et développement durable :

une partie des spots halogènes des écoles ont été remplacés par des spots LED, les rideaux extérieurs des salles de classes ont été remis en état (changement de moteurs). En ce qui concerne les températures élevées dans les salles de classe, une solution de prise de température a été mise en place. Des capteurs ont été installés en élémentaire et 4 capteurs vont être installés en maternelle afin d'avoir des relevés précis des températures et de donc de pouvoir bien comprendre les points à corriger dans les années à venir. Pour gagner du confort en été, la salle d'arts plastiques située à l'ouest (protégée du soleil par les falaises du Vercors) a été intervertie avec une salle de classe située au sud et a donc été câblée (réseau et vidéo).

Enfin, du petit mobilier a été acheté comme des bureaux et des chaises pour accueillir les élèves dans la nouvelle classe de l'école élémentaire et un nouveau jeu extérieur a été installé dans la cour de l'école maternelle, pour le plus grand bonheur des petits... et des grands !

Périscolaire et cantine

L'équipe du périscolaire qui comprend 16 personnes a été réorganisée, Monsieur Laurent Saunier en a pris la direction en août 2020 et Madame Katy Bozzi est venue renforcer l'équipe de direction en janvier 2021. Le service périscolaire coûte environ 150 000 € à la commune et est utilisé par 151 familles, pour 210 enfants. Cela représente 35412 heures de garde et 11395 repas servis sur l'année 2020. Nous tenons à remercier toute l'équipe du périscolaire qui a toujours répondu présent et s'est toujours adaptée aux différents protocoles Covid rencontrés au cours de l'année scolaire.

La nouvelle équipe de direction du périscolaire a été formée sur l'outil informatique de gestion du périscolaire Berger Levraut Enfance afin de faciliter la mise en place de la dématérialisation des dossiers du périscolaire, en respectant la RGPD. En finalité, cette action permettra un gain de temps pour les parents et les agents car elle évite

la re-saisie informatique des dossiers papiers remplis initialement par les parents.

L'ensemble du personnel intervenant auprès des enfants a aussi été formé par l'association Emothéa à l'éducation positive et bienveillante.

En ce qui concerne le prestataire de la cantine scolaire ne donnant pas satisfaction ni aux parents (soucis de qualité des repas et de quantité), ni au service périscolaire (retards et erreurs de livraison), il a été décidé d'en changer. En concertation avec un groupe de parents d'élèves, un nouveau prestataire temporaire a été désigné en attente du nouveau qui sera choisi à l'issue d'un marché public. Le cahier des charges a été rédigé en concertation avec les parents d'élèves, ce marché couvrira la période de novembre 2021 à juillet 2024.

EMOTHEA

Sur le temps du périscolaire qui n'est pas qu'un temps de garderie mais de vivre ensemble, Mme Isabelle Augueres de l'association Emothéa a initié les enfants à la bienveillance. Cela permet aux enfants de développer leur capacité à écouter l'autre et exprimer leurs propres besoins, conflictualiser, débattre, écouter ses émotions, développer sa citoyenneté, et surtout développer son empathie... sur le modèle du Danemark qui fait cela depuis...1993. L'intervenante, Mme Augueres est une enseignante en disponibilité, elle connaît bien la pédagogie scolaire, c'est son métier, et elle a développé des compétences de travail dont s'inspire l'éducation nationale, en effet, le dispositif a le soutien de l'IEN (Inspection de l'Éducation Nationale), sur ce sujet Noyarey est une ville pilote ! Il est à noter que l'ensemble du personnel intervenant auprès des enfants a aussi été formé par l'association à l'éducation positive et bienveillante.



Tarification du périscolaire :

Un gros travail a été effectué sur la grille tarifaire pour l'année 2021-2022.

Notre objectif : ne pas changer la participation globale des parents tout en rendant les tarifs plus abordables pour les familles modestes. Nous avons également une volonté de corriger des erreurs qui s'étaient glissées au fil des ans dans les précédentes grilles tarifaires (en particulier les différents tarifs horaires entre le matin et le soir).

Avec la nouvelle grille, le tarif moyen du temps périscolaire du midi + repas reste très proche du précédent avec même une légère réduction passant d'une moyenne de 4,91 € à 4,87 €.

Ce changement de grille n'a pas pour vocation d'engendrer de recettes supplémentaires pour la commune. la grosse différence est surtout qu'il y a une bien meilleure distribution, le tarif du midi est maintenant compris entre 1,9 et 6,9 € en fonction du quotient familial (QF) des familles.

Nouvelle tarification

QF	Midi	Matin	Soir
0 – 400 €	1,9 €	1 €	1,5 €
401 – 800 €	2,9 €	1,16 €	1,74 €
801 – 1200 €	3,9 €	1,32 €	1,98 €
1201 – 1600 €	4,9 €	1,48 €	2,22 €
1601 – 2000 €	5,9 €	1,64 €	2,46 €
2001 et plus	6,9 €	1,8 €	2,7 €

QF	Tarif 2020
0 – 305 €	2,19 €
306 – 381 €	2,42 €
382 – 458 €	2,67 €
459 – 534 €	2,91 €
535 – 610 €	3,15 €
611 – 686 €	3,38 €
687 – 762 €	3,62 €
763 – 838 €	3,85 €
839 – 915 €	4,08 €
916 – 1000 €	4,31 €
1001 et plus	4,54 €

QF	Tarif Matin 2020
0 – 500 €	1,27 €
501 – 900 €	1,42 €
901 à plus	1,59 €

QF	Tarif Soir 2020
0 – 500 €	1,87 €
501 – 900 €	1,92 €
901 à plus	1,97 €

Comparatif avant / après :

La grille tarifaire est passée de 11 niveaux à 6 niveaux, avec une meilleure répartition basée sur le quotient familial. Avant sur 151 familles, 124 payait plus de 5 €, aujourd'hui seulement 53 familles payent plus de 5 €.

Comparatif

Tarification 2020/2021 - 11 tranches			
	Min	Max	Moy
Matin	1,27 €	1,59 €	1,55 €
Midi	2,19 €	5,23 €	4,91 €
Soir	1,87 €	1,97 €	1,96 €

Tarification 2021/2022 - 6 tranches			
	Min	Max	Moy
Matin	1 €	1,8 €	1,47 €
Midi	1,9 €	6,9 €	4,87 €
Soir	1,5 €	2,7 €	2,16 €

0 famille < 2 €
 9 familles < 3 €
 8 familles entre 3 et 4 €
 10 familles entre 4 et 5 €
 14 familles entre 5 € et 5,17 €
 110 familles à 5,23 €

4 familles < 2 €
 21 familles entre 2 et 3 €
 34 familles entre 3 et 4 €
 39 familles entre 4 et 5 €
 23 familles à 5,90 €
 30 familles à 6,9 €

97 familles gagnantes pour 54 familles "perdantes".

Parc enfants et City Stade

Le parc enfants du jardin de Mérone est inutilisable car certains jeux ne sont plus conformes, souvent inondé et difficile d'accès suite aux travaux du centre village. Quant aux équipements sportifs pour les adolescents, ils sont inexistant sur la commune ou en très mauvais état.

Un emplacement a été trouvé dans la plaine des sports pour installer un parc enfants ainsi qu'un city stade. Le budget pour ces équipements a été voté en conseil municipal et une étude de faisabilité vient d'être restituée à la commune.

Ce projet consiste en la création d'un espace de rencontre multigénérationnel à la place des deux anciens terrains de basket-ball inutilisés à environ 150 mètres du parking des écoles.

Cet espace sera constitué d'un terrain multisports ou City Stade avec un accès aux personnes à mobilité réduite (PMR), de jeux pour enfants de 3 à 8 ans dont un PMR et d'agrès sportifs pour adultes.

L'objectif premier de ce projet est de fournir un équipement sportif aux normes afin de garantir la sécurité de tous en remplaçant des équipements obsolètes de la commune.

Un second objectif est de créer un espace de regroupement multigénérationnel. En effet, les adolescents pourront se retrouver dans un lieu convivial pour pratiquer différents sports (handball, basket-ball, football, etc.). Les parents, grands-parents ou nounous pourront surveiller les enfants assis sur les bancs ou en faisant un peu de sport grâce à quelques agrès sportifs implantés à proximité.

Cet espace ludique, esthétique et robuste se veut consacré aux défis sportifs individuels ou collectifs.

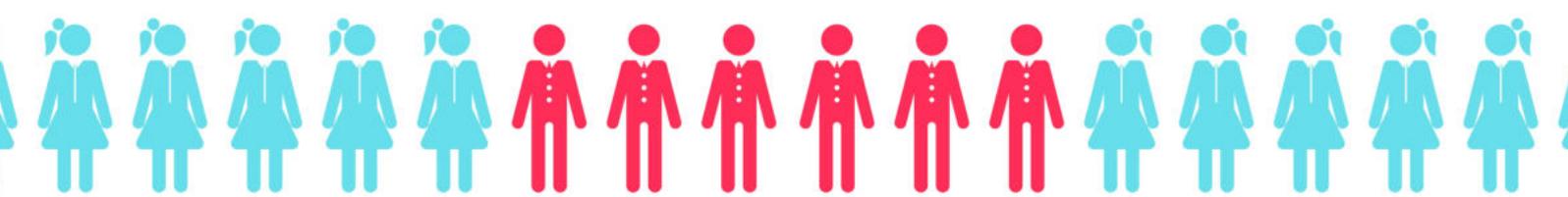
Enfin, ce nouvel équipement de proximité sera accessible aux écoles maternelle et élémentaire situées tout près du site, aux animateurs du services périscolaire et aux associations de la commune.



photo d'illustration

Crèche

Si le projet de crèche porté par l'équipe précédente a été abandonné pour des problèmes de coût, l'objectif d'ouvrir une structure petite enfance sur la commune reste une de nos priorités. Cette année, nous avons étudié différentes solutions, comme la réhabilitation de l'ancienne école Saint Jean, la cure ou la maison Anthoard. Si pour l'instant aucune des solutions envisagées ne semble répondre à la législation, l'ensemble de l'équipe municipale est fortement mobilisée pour trouver une solution viable pour la garde des enfants en complément des offres actuelles (nounous, crèche de Veurey-Voroize).



Étude démographique

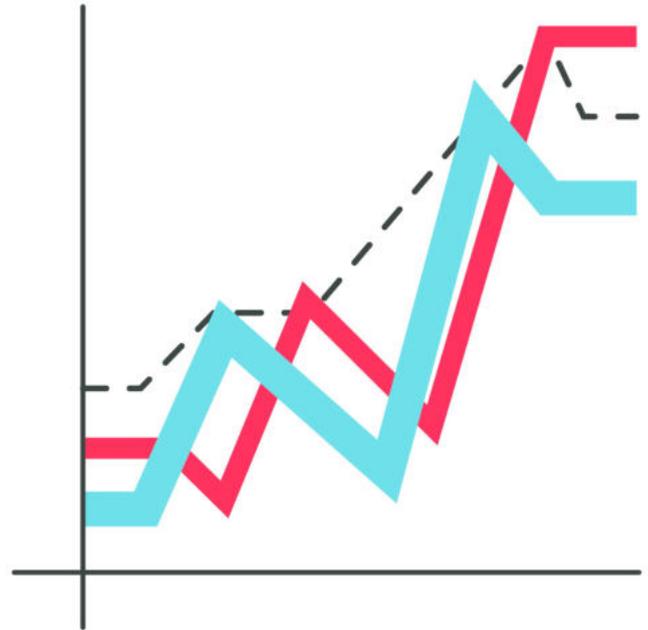
Début 2021, au vu du nombre important de projets immobiliers sur la commune, nous avons mandaté l'AURG (Agence d'Urbanisme de la Région de Grenoble) pour réaliser des projections scolaires, projection qui consiste à produire une étude démographique sur les jeunes nuyonnais de 3-12 ans afin d'avoir une prospective de l'utilisation future des écoles, de la cantine scolaire et du service périscolaire.

En fonction des projets immobiliers en cours sur les 2 prochaines années à savoir :

- 78 livraisons prévues sur 2021 : 12 (Isère Habitat), 19 (Pluralis), 25 (KP Promotion), 4 (Cathiard), 4 (KP av Saint Jean tranche 2), 2 (fin DiFoggia Eyrard 1), 4 (DiFoggia Eyrard 2), 4 (Alexo), 4 (Groll)
- 100 livraisons prévues sur 2022 : 56 (Safilaf), 25 (Rivier), 11 (Marval), 8 (Coquand).

3 hypothèses ont été testées :

- 15 logements annuels
- 8 logements annuels (le rythme observé ces 10 dernières années)
- Aucun logement



Le résultat synthétique de l'étude est le suivant :

		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Connus + 15 logts/an	Maternelle			+ 1												
	Elémentaire		+ 1		+ 2						+ 3					
	1er degré	+ 1	+ 2		+ 3						+ 4					
Connus + 8 logts/an	Maternelle			+ 1												
	Elémentaire		+ 1		+ 2											
	1er degré	+ 1	+ 2		+ 3											
Connus + 0 logt/an	Maternelle			+ 1												
	Elémentaire		+ 1		+ 2						+ 1					
	1er degré	+ 1	+ 2		+ 3						+ 2					+ 1

Quelles que soient les hypothèses, le nombre de classes de maternelle serait stable, hormis une classe supplémentaire prévue en 2022, classe finalement ouverte en septembre 2021.

En revanche, les effectifs d'élémentaire varieraient :

- en suivant une hausse régulière et constante, avec les projets connus puis 15 logements annuels,
- en suivant une hausse puis une stabilisation, avec les projets connus puis 8 logements annuels,
- en suivant une hausse puis une baisse, avec les projets connus puis aucun logement ensuite.

NB : Le nombre de salles de classes nécessaires est établi à partir du nombre de postes d'enseignants que l'Inspection Académique ouvrirait. Les ratios d'ouverture retenus s'élèvent à 27,5 élèves par classe en élémentaire et à 32,5 en maternelle.

Il nous semble important de noter que les chiffres prévisionnels sur le nombre de nouveaux logements fournis pour l'étude en janvier 2021 sont aujourd'hui revus à la baisse et devraient un peu plus s'étaler dans le temps. Le résultat de l'étude est donc plutôt pessimiste, en réalité, le pic de 2022 devrait au pire être décalé en 2023, au mieux fortement atténué.

Le mot de la fin

Comme nous l'avons vu, un certain nombre de projets sont en cours de finalisation comme le parc enfants, le city stade. Pour d'autres projets comme la crèche, nous cherchons toujours une solution, enfin des études vont être lancées sur les sujets comme la réorganisation des espaces pour le périscolaire et l'agrandissement ou déplacement de la cantine scolaire.

Si vous avez des questions concernant le service enfance de la mairie, vous pouvez contacter les responsables Laurent Saunier ou Katy Bozzi ou les élus référents Sandrine Curtet ou Stéphane Coudert.

Le village de l'amitié



L'Orphelinat St Henri a débuté son activité en 1892. Depuis 1965, l'orphelinat est devenu Le Village de l'Amitié, Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS). La Sauvegarde Isère, Association reconnue d'utilité publique (Loi 1901), a intégré cette structure en 2007 suite à une demande du Conseil Départemental de l'époque.

Le Village de l'Amitié constitue une des trois structures du Pôle Hébergement de la Sauvegarde Isère. Il reçoit, sur le site de Noyarey, 91 enfants/jeunes de 6 à 18 ans sous différentes modalités d'accueil et d'accompagnement :

- 52 enfants/jeunes de 6 à 18 ans sont accueillis en internat, ouvert 365 jours/an
- 12 enfants sont accueillis en journée et la famille bénéficie d'un accompagnement éducatif à domicile.
- 27 enfants/jeunes sont accompagnés par les éducateurs à partir du domicile familial.

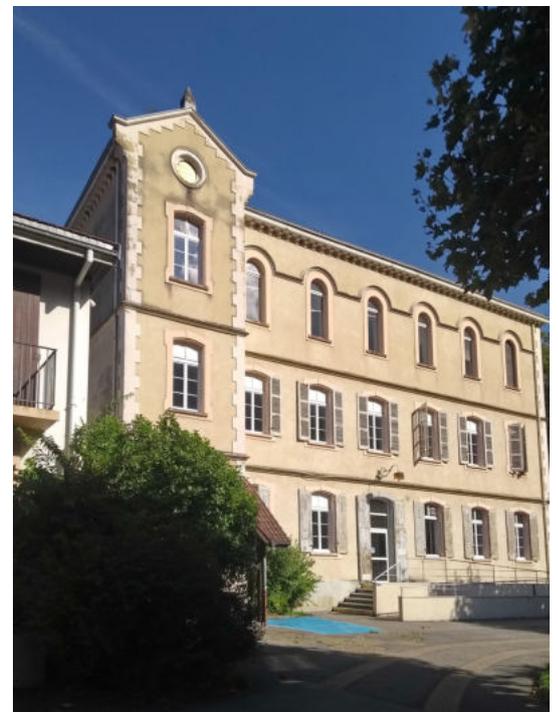
Les enfants sont reçus au titre de l'assistance éducative en protection de l'enfance (articles 375.1 à 375.8 du Code Civil) lorsque les mineurs sont en danger et/ou au titre de la délinquance, dans un cadre pénal (ordonnance n° 45-174 du 02 février 1945). Généralement les enfants sont orientés par le juge pour enfant ou par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les enfants qui sont confiés au Village de l'Amitié peuvent rester de quelques semaines à plusieurs années selon les décisions qui sont prises par le juge pour enfant ou l'Aide Sociale à l'Enfance, en fonction de l'évolution du jeune ou de sa famille. Les projets des enfants sont réactualisés chaque année afin d'étudier l'intérêt à poursuivre ou non le placement.

En 2020, ce sont au total 120 enfants et jeunes qui ont été accompagnés avec une durée moyenne de prise en charge de 25 mois.

Aujourd'hui, ce sont 61 Équivalents Temps Plein (ETP) pour 80 professionnels, qui accompagnent tous les jours l'ensemble des enfants/jeunes : éducateurs, psychologues, maîtresses de maison, services généraux (entretien des locaux), surveillants de nuit, gestionnaires administratifs, comptables et ressources humaines, paramédicaux et équipe de direction. Certains professionnels partagent leurs missions sur plusieurs établissements du pôle. Tous les adultes qui œuvrent au sein de la structure, contribuent, chacun de leur place, à la mission de protection des enfants qui leur sont confiés. C'est la complémentarité de toutes les fonctions qui permet un travail de qualité auprès des enfants.

Dans l'enceinte de l'établissement, est également implantée une école primaire spécialisée, composée de 3 classes à effectifs réduits. Elle est gérée par l'OGEC (Organisme Gestionnaire de l'Enseignement Catholique). L'enseignement est assuré par du personnel spécialisé secondé par des AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire). Cette école est ouverte à tous les enfants et s'adapte aux besoins de chacun en répondant au projet de chaque enfant.



Les autorités qui habilitent et financent.

La protection de l'enfance est une compétence relevant des conseils départementaux.

La Sauvegarde Isère est une structure privée encadrée par les autorités publiques. Ainsi le Village de l'Amitié

est habilité par le Conseil Départemental (CD) et les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Ce sont ces deux autorités qui financent la structure pour permettre

son fonctionnement et son organisation. Les budgets sont calculés selon le nombre d'enfants accueillis et le nombre de jours d'ouverture.

Le sens des missions du village de l'amitié.

Si protéger est la première des missions, accompagner l'enfant, ou le jeune à devenir un adulte accompli est tout aussi important et fondamental. C'est ce qui guide tous les actes éducatifs posés au quotidien par les professionnels, toutes fonctions confondues.

Cet accompagnement prend en compte trois domaines fondamentaux à la construction d'un adulte responsable :

- La vie quotidienne, pour acquérir le

sens d'un rythme de vie, les usages, les règles, les cadres et les contraintes, mais également les possibilités, les opportunités, les joies et les plaisirs... permettant une insertion de qualité en société et en collectivité.

- Les apprentissages, au travers de la scolarité ou de l'insertion professionnelle pour permettre à l'enfant de construire son rapport au travail, sa place dans la société afin de l'amener à l'autonomie et une vie porteuse d'avenir.

- Le soin, pour panser ou prévenir les «blessures» physiques et/ou psychiques subies ou causées. Le prendre soin est fondamental à l'équilibre humain pour qu'il puisse utiliser son énergie à l'accomplissement des deux premiers axes.

Parce que comprendre hier permet d'investir demain, le soin passe aussi par la compréhension de son histoire personnelle et familiale ainsi que de sa propre place dans cette histoire.

Caractéristiques du public.

Au-delà des modalités d'accueil de l'établissement, les enfants et les jeunes présentent chacun une situation particulière et singulière. Cependant, tous sont en difficulté pour trouver leur place dans une famille, un foyer, un réseau scolaire et/ou professionnel, la

société... Leurs besoins fondamentaux ont souvent été mis à mal par autrui et parfois par eux-mêmes. Les enfants ont donc besoin d'aide pour les accompagner et les soutenir afin de leur permettre de se construire et d'accéder à une autonomie durable.

C'est en œuvrant au quotidien à leurs côtés qu'il sera possible de les amener sur le chemin de leur vie et le challenge en vaut la peine, car ces enfants et ces jeunes sont les adultes de demain.

L'école du Village de l'Amitié

L'école du Village de l'Amitié est une école privée sous contrat avec l'État, dépendant de l'Enseignement catholique. Elle a pour mission d'accueillir des élèves à besoins éducatifs et pédagogiques particuliers, de 6 à 12 ans. Les élèves sont répartis dans 3 classes à petit effectif (moins d'une dizaine d'enfants par classe) et l'enseignement est assuré par 3 enseignants(es) spécialisés(es).

Historiquement, notre école est rattachée à la MECS du Village de l'Amitié mais des enfants qui ne sont pas du Village de l'Amitié peuvent aussi être accueillis dans cette école.



Nous mettons en place les adaptations pédagogiques nécessaires pour que chaque enfant puisse se réconcilier avec l'école et y progresser au maximum de ses possibilités

tout en respectant son rythme d'apprentissage. Ceci nécessite une pédagogie différenciée qui répond aux besoins de chacun.

Nous mettons l'accent sur l'accompagnement et la remédiation dans les apprentissages scolaires fondamentaux afin que l'élève puisse accéder à la lecture, l'écriture et

acquérir les bases mathématiques. Un Projet personnalisé de réussite éducative est élaboré en lien avec les familles pour chaque élève.

Les apprentissages suivent les programmes de l'Éducation Nationale dans une mise en œuvre adaptée : manipulations, apprentissage par le jeu, projets, activités autour du vivre ensemble, conseil de coopération, utilisation de l'outil informatique, équipement sportif. Nous essayons de mener des projets fédérateurs : activités avec des poneys, natation, ski de fond/biathlon, ludothèque, Slam, théâtre, jardinage, journal, etc...

Un projet de changement de nom de notre école est en cours.

Isabelle Rouvière, directrice de l'école du Village de l'Amitié à Noyarey.



Les infos des Ecoliers de NOYAREY

Comment réinventer les séances de sport ?

A l'initiative de Céline, notre prof de sport, nous avons chaussé les baskets et armés d'une pince et d'un sac poubelle, nous nous sommes baladés dans Noyarey et avons commencé à ramasser les déchets sur les chemins de la commune.

Nous avons été choqués par la quantité (30,8 kg- le poids d'un élève) et par la présence de certains déchets comme des vêtements, un pneu, des piles...

Tous ces déchets présents dans la nature sont une pollution visuelle mais aussi de vrais dangers pour la faune et la flore quand on sait qu'un seul mégot met 1 à 5 ans pour disparaître et peut polluer jusqu'à 500 l d'eau, qu'un morceau de verre peut déclencher des incendies, que certains déchets trouvés prennent plusieurs centaines d'années à se dégrader : 200 à 500 ans pour une canette.

Alors comme nous, faites place nette pour la planète !



Jardinons à l'école élémentaire du mûrier !

Je jardine, tu jardines, nous avons jardiné, vous jardinerez... vous cueillerez.

Les élèves de la classe de cm1 ont mené un projet de jardin d'aromatiques partagé sur le parvis de l'école élémentaire avec le soutien de l'association des jardins de l'Eyrard.

« Lors d'une première séance, nous avons nettoyé l'espace, désherbé, recensé les plantes existantes et retourné la terre. Nous nous sommes entraînés en classe à tracer une spirale puis on l'a reproduite sur place avec des pas japonais fournis par les services techniques de la mairie. Ils étaient très lourds. Au début du mois de mai, nous avons planté une sélection d'aromatiques: sarriette, menthe, aneth, basilic... nous avons fait du bon travail! Gilles, Virginie, Katy de l'association des jardins de l'Eyrard, Didier et des parents nous ont bien aidés. C'était aussi amusant d'observer les vers de terre et les larves de hanneton. Maintenant il n'y a plus qu'à attendre que cela pousse.

Une fois que les plantations seront bien enracinées et auront prospéré, chacun pourra venir cueillir son petit brin de ciboulette ou de romarin. Nous comptons sur vous tous pour en prendre soin, cueillir sans abîmer, arroser à l'occasion, enlever les mauvaises herbes, remplacer... »

Cet espace est accessible à tous les nucléotains.



ELA, deux opérations, une seule cause.

les enfants de l'école élémentaire de Noyarey ont participé à deux opérations menées par l'association ELA, pour une seule et même cause, battre la maladie.

La Dictée d'ELA : Les élèves ont rencontré et discuté avec Armand Thoinet. 25 ans, atteint d'une sclérose en plaques qui a été diagnostiquée à l'âge de ses 19 ans. « Après une longue descente aux enfers » raconte-t-il, suite à son diagnostic, il a réussi à retrouver une vie épanouie qui vaut la peine d'être vécue, et ce, grâce au sport.

Mets tes baskets et bats la maladie : C'est au stade Charles de Gaulle que 140 élèves et des parents se sont mobilisés contre la maladie. Participer à « Mets tes baskets » c'est marcher, courir, se challenger, se défouler, s'oxygéner en mettant son énergie au service d'une cause citoyenne et solidaire !





Gardons
notre village
propre

TANT QUE VOTRE CHIEN N'EST PAS CAPABLE DE FAIRE ÇA



C'EST À VOUS DE RAMASSER !



Le nouveau visage de la police municipale de Noyarey

En poste pendant 30 mois, Romain Yeretian a profité d'une opportunité "qui ne se refuse pas", pour faire évoluer sa carrière au sein de la police de Saint Martin d'Hères. Cependant son attachement à Noyarey est toujours profond puisqu'il continue d'habiter sur la commune.

Ainsi, depuis début septembre, la police municipale est représentée par Perrine HACHOUD. 37 ans, précédemment policière municipale sur Vinay, elle a à cœur de travailler dans les "petites" communes afin de garder une proximité avec les citoyens. Très sensible aux questions liées à l'environnement, Perrine HACHOUD

souhaite également agir concrètement avec les enfants et les adolescents. Rappelons aussi que Madame le Maire à fait de la la sécurité routière une priorité pour son mandat.

Voici les premiers mots de Perrine à l'intention des nucérétiens :

"Je voulais remercier la commune de NOYAREY pour son accueil chaleureux et sa bienveillance. Je retrouve un poste de police dont les tâches sont diverses et très intéressantes.

Romain est un très bon policier, il fait son métier avec beaucoup de passion, de gentillesse et de rigueur. Je suis flattée de prendre son relais.

Alors, cher Romain, je te souhaite une bonne continuation dans notre métier, félicitation pour ta promotion sur ta nouvelle commune, je suis sûre que tu garderas un œil bienveillant sur les nucérétiens."



(Perrine Hachoud & Romain Yeretian)

Pour contacter la police municipale :

- 07.85.69.05.20
- police.municipale@noyarey.fr
- signalement via l'appli noyarey

Les chiffres sont là les violences faites aux femmes persistent au sein du couple, dans le milieu du travail ou les espaces publics, en France et partout dans le monde. Dans le même temps, la parole se libère, les moyens de communication se diversifient, les outils de signalement se multiplient et, malgré tout, les mentalités évoluent.

Sous l'égide du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, la municipalité de Noyarey agit et offre à toutes les nucérétiennes la possibilité de faire face aux multiples situations de danger que peuvent connaître les femmes en organisant des stages gratuits de self défense féminine. Des instructeurs diplômés vous aideront à reconnaître les signes avant-coureur et ainsi à éviter les situations dangereuses. Ils vous enseigneront aussi les attitudes et langage à utiliser pour renforcer la confiance en soi et ne pas apparaître comme quelqu'un de faible. Enfin vous apprendrez les techniques simples et efficaces pour maîtriser et ou neutraliser un agresseur rapidement.



Exclusivement réservés aux femmes à partir de 15 ans, et sans limite d'âges, ces stages se dérouleront une fois par mois le samedi matin de 9h à 12h. Les séances sont totalement gratuites, sans inscriptions et sans engagements.

Pour connaître les dates des prochaines sessions, rendez-vous sur l'agenda de l'appli Noyarey ou sur noyarey.fr.



NOYAREY



Si un secteur a pris de plein fouet la crise sanitaire, c'est bien celui de la culture. Souvent lorsque l'on est empêché, le manque se fait le plus ressentir...

Malgré tout, le bilan culturel de cette première moitié de l'année affirme la volonté forte de l'équipe municipale de faire vivre la culture à Noyarey.

Comme un inventaire à la Prévert on peut lister :

1. L'inauguration d'une boîte à livres par l'association "Plaisir de lire" (bibliothèque)
2. L'animation de 2 ateliers de BD par Tommy Redolfi pour des enfants de l'école élémentaire à l'initiative de la METRO et de l'association "Plaisir de lire"
3. Une période de résidence de la Compagnie de théâtre INFUSION à POLYSON, ce qui leur a permis de mettre au point leur nouveau spectacle "Quand nous portera l'Océan". Une rencontre des élèves de deux classes de l'école élémentaire avec les artistes a été organisée à cette occasion.
4. Une soirée de concert regroupant une jeune artiste Anitta DONGILI et les rappers grenoblois de "JOSEPH JOSEPH" a été organisée en collaboration avec l'association "Retour de scène"
5. La fête de la musique avec un char qui a porté la musique du RAGGY JAZZ BAND dans les quartiers du village
6. Une pièce de théâtre de la compagnie INTERLUDE, "Le bal des crapules" à la salle du grand Veymont
7. Un spectacle de feu sur le parvis de Polyson par la compagnie "Histoire 100 fins" dans le cadre du festival jeunes théâtre européens produit par le CREARC



côté culture

Quelques événements ont rythmé cet automne 2021 comme "le festival des contes" organisé le 25 septembre par l'association "Les Parparlottes" et différents spectacles dans le cadre de l'événement annuel "Les dix jours de la culture" proposé par la METRO et la commune pour la deuxième année consécutive et qui se sont déroulés du 16 au 28 octobre.

Noyarey a proposé durant cette période :

8. Une pièce de théâtre de la compagnie INTERLUDE
9. Un concert de musique Klezmer avec le groupe "Rue du Mazel"
10. Un spectacle de musique dessinée "Le voyage de Rézé"
11. Un spectacle de jonglerie de feu sur le parvis de Polysons

Notre volonté est de faire vivre la culture à Noyarey avec pour ligne de conduite trois maître-mots Jeunesse, éducation et rencontres.

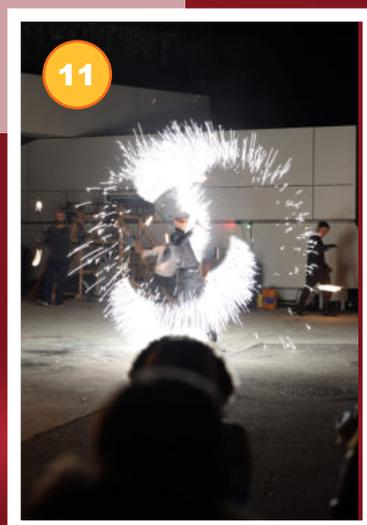
Nous vous donnons donc rendez-vous lors des prochains événements pour des moments de plaisirs, de rencontre et de partage ; c'est toujours ce que procure le spectacle vivant.

Didier PERRIN

Adjoint délégué à l'animation, à la culture et au patrimoine.

Patrick COMMERE

Conseiller délégué aux associations.



 "Interlude et Cie" présente

H
O
T
E
L

DES DEUX MONDES

UNE PIÈCE DE

Éric-Emmanuel SCHMITT

MISE EN SCÈNE PAR

Laure PINATEL

samedi 27 novembre - 20h30
dimanche 28 novembre - 18h30

POLY'SONS

10 € et 8 € pour les moins de 16 ans
Réservations : par SMS uniquement au 06.17.21.10.24



NOUVELLE DÉCHÈTERIE



La nouvelle déchetterie intercommunale située chemin des 4 Lauzes à proximité d'Emmaüs Sassenage a récemment ouvert ses portes.

Objectif de cette nouvelle déchetterie : simplifier la vie des nucléotains, en offrant un service amélioré avec une circulation facilitée.

26 types de déchets y sont traités contre 17 auparavant, l'amplitude d'accueil a été augmentée (ouverture 6 jours/7), et l'accent a été mis sur la sécurité et l'ergonomie du site.

Retrouvez toutes les infos utiles (horaires, plan) des déchetteries à proximité de Noyarey sur l'appli Noyarey (rubrique déchets) ou sur noyarey.fr/dechets



LES DÉCHETS ACCEPTÉS

À NOTER : la déchetterie accueille désormais **9 NOUVEAUX TYPES DE DÉCHETS**, soit 26 (contre 17 auparavant).

BATTERIES

BOIS
CAPSULES À CAFÉ
MÉTALLIQUES
CARTONS
CARTOUCHES D'ENCRE
DEA
(Déchets d'Éléments d'Ameublement)

D3E

(Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)
DASRI
(Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

(Acides, solvants, combustibles, radiographies, produits phytosanitaires...)

ENCOMBRANTS

GRAVATS
HUILES DE FRITURES
HUILES DE VIDANGES

LAINE DE VERRE

LAMPES, NÉONS

MÉTAUX

PAPIERS
PEINTURES
PILES

PLÂTRE

PNEUS JANTÉS (ROUES)

POLYSTYRÈNE

TEXTILES

VÉGÉTAUX

VERRE

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE :

À NOTER : La déchetterie est désormais ouverte le lundi toute la journée et le mercredi matin

LUNDI : 9h-12h 13h30-18h

MARDI : 13h15-18h

MERCREDI : 9h-12h - 13h30-18h

JEUDI : 13h15-18h

VENDREDI : 9h-12h 13h30-18h

SAMEDI : 9h-12h 13h30-18h

(Fermeture à 17h30 tous les soirs du 2 novembre 2021 au 31 mars 2022)



Expression libre des membres de la minorité.

Bonjour à toutes et tous

Cela fait 18 mois maintenant que nous avons pris notre fonction d'élus de la minorité ; nous profitons donc de ce bulletin pour faire un statut et vous faire part de notre ressenti.

Premier constat – Marasme général sur la commune :

- La nouvelle équipe a tout fait pour annuler le projet de centre village au détriment des commerçants qui attendaient ce regroupement avec impatience pour pouvoir se développer, au détriment des habitants qui souhaitaient ces commerces de proximité et plus généralement au détriment de notre village car un village qui ne favorise pas la vie du commerce local est un

village qui se meurt. Heureusement toutes ces tergiversations n'auront fait « que » retarder le démarrage du projet, et on espère que tous les commerçants auront eu la patience d'attendre ce dénouement ...

- L'abandon du projet de la Crèche, sans aucune concertation avec l'équipe minoritaire, ni avec les habitants ... alors que toutes les subventions avaient été demandées et acceptées et le plan de financement anticipé. Quel dommage !

- Le toit de l'église, annulation des travaux de réfection de la toiture lancés par l'ancienne équipe, et plus d'un an et demi après, on en est toujours au même point (rappel : la tempête qui a détruit en partie le toit de l'église date de début 2019...)

Deuxième constat – Ouverture :

il semblerait qu'un sentiment d'ouverture habite la nouvelle équipe ; un certain nombre de groupes de travail ont été créés concernant des domaines divers et variés (circulation, sport, loisir, culture ...) et il nous a été proposé de participer à ces groupes ; Nous saluons cette initiative et nous participerons en fonction de nos affinités et disponibilités.

Comme énoncé dans un de nos premiers articles, nous faisons partie de la minorité que nous souhaitons constructive, avec la volonté de participer à toutes initiatives qui nous semblent bonnes pour notre village et en phase avec nos idées.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Bien cordialement
Bénédicte, Aldo, Christian

FAISONS TOUTE LA LUMIÈRE sur l'éclairage public



Charte d'engagement lumière

L'éclairage public est un enjeu économique et environnemental qui a été depuis trop longtemps mis de côté dans les politiques publiques. Cette année, une enquête de la Cour de Compte réalisée auprès de douze collectivités territoriales de la région (dont Vif et Sassenage), pointe une politique par les pouvoirs publics locaux :

- “exercée de manière trop dispersée et sans vision à long terme”,
- dont “La lutte contre la pollution lumineuse reste donc un objectif secondaire”,
- avec une “baisse des consommations [qui] peut atteindre jusqu'à plus de 45 % [...] néanmoins atténuée par l'accroissement du nombre de points lumineux. “

Tout d'abord dans les hameaux de montagne de la commune, en 2014, avant une généralisation en 2016, Noyarey a été relativement pionnière sur cette thématique en procédant à l'extinction de son éclairage public de minuit (23h à Ezy) jusqu'à 5h du matin.

Les économies réalisées par cette extinction (environ 10 000 €/an) sont réinjectées dans la modernisation de points lumineux : moins énergivores, plus fiables, n'éclairant pas le ciel et avec une couleur d'éclairage la plus chaude possible pour diminuer notre empreinte sur la faune locale. Chaque année, Noyarey continue d'investir entre 20 et 25 000 € dans le renouvellement de ses points lumineux en commençant par les plus consommateurs, ainsi que dans la mise aux normes de ses armoires électriques.

Le 6 juillet, la quasi-totalité des communes de Grenoble Alpes Métropole, dont Noyarey, a signé une charte sur l'éclairage public, engageant les communes dans un plan pluriannuel d'investissement menant à une diminution de consommation liée à l'éclairage de 60% à l'échéance 2035. Le premier point de cette charte mentionne également la nécessité de mettre en place une politique d'extinction nocturne de l'éclairage public. Ce qui n'était alors qu'une action locale de Noyarey est dorénavant devenu la norme.



Projet route de la Vanne

Sur le territoire métropolitain il existe 4 corridors écologiques majeurs dont un reliant la Chartreuse au Vercors qui comprend toute la plaine de Noyarey, l'ouest du Fontanil et un petit bout du sud de Voreppe. Ces corridors doivent permettre la circulation des espèces entre les différents réservoirs de biodiversité que représentent les massifs montagneux. Ce corridor constitue ce que l'on appelle une trame noire dont l'objectif à terme est de permettre une traversée de nuit de cette zone avec un minimum d'éclairage artificiel qui agit comme une véritable barrière.

Pour répondre à ces défis environnementaux, Grenoble Alpes Métropole et le Département financent à 65% (plafonné à 25 000 €) les actions communales. Cette année, Noyarey a été retenu sur un projet de modernisation de l'éclairage de la route de la Vanne. Les luminaires existants seront remplacés par des luminaires LED éclairant uniquement la route avec une couleur de 2400K (blanc chaud équivalent à la lumière du soleil à son coucher). Ces luminaires seront, de la route départementale jusqu'à Poly'sons, équivalents à ce qui existe actuellement (éclairés jusqu'à minuit et après 5h du matin). Après Poly'sons jusqu'aux berges de l'Isère, ces éclairages seront équipés de détection de présence, éteints par défaut et s'éclairant au passage des piétons, véhicules, vélos. Les travaux auront lieu d'ici la fin de l'année avec une phase de tests et de réglages du système.

Les horaires d'allumage et d'extinction nocturne

Actuellement, la commune de Noyarey procède à l'extinction de son éclairage lumineux de minuit à 5h du matin sauf à Ezy qui procède à l'extinction de 23h à 5h du matin. Alors qu'actuellement environ 38% des communes françaises procèdent à une extinction, la majorité éteint également entre 23h et minuit.

Sur ce constat, le département a choisi de conditionner son aide financière à une extinction à 23h, constat également conforté par la nécessité d'éteindre au plus tôt pour ne pas perturber la chasse des chauves-souris qui, pour rappel, mangent environ 3000 moustiques par nuit. De ce fait l'année prochaine, l'intégralité de la commune se calera sur les horaires d'extinction d'Ezy.

Nous avons également fait le choix de devenir indépendants sur le réglage des horloges des armoires électriques contrôlant l'allumage et l'extinction des luminaires. Actuellement, chaque modification ponctuelle est facturée environ 600€ par notre prestataire. Nous avons donc choisi de passer sur un système permettant à la commune d'effectuer ces modifications : le système sera amorti rapidement et la commune va gagner en souplesse pour l'organisation des manifestations et fêtes nocturnes.

La pollution lumineuse, l'affaire de tous

Les méfaits de la pollution lumineuse pour l'environnement, la beauté de notre ciel nocturne, ainsi que notre propre rythme circadien sont scientifiquement prouvés depuis bien longtemps. Pourtant alors que l'on fait attention à la lumière bleue de nos écrans... on néglige trop souvent nos éclairages extérieurs. Il faut garder en tête que pour ne pas réduire à néant les efforts communs pour vivre plus sainement, il est primordial que chacun agisse à son échelle : bannir les éclairages de cour toute la nuit, privilégier les éclairages à détection, utiliser des ampoules extérieures les plus jaunes possibles. De plus, l'Arrêté du 27 décembre 2018, interdit l'utilisation d'éclairage extérieur, d'enseigne lumineuse, etc. pour les entreprises et magasins une heure après la fin de leur activité sous peine de 750€ d'amende par installation lumineuse irrégulière.

GROUPE PATRIMOINE

Journées du patrimoine 2021

Pour les journées du patrimoine, les responsables des châteaux de Clairfontaine et de Chaulnes ont accueilli une cinquantaine de Nuceretains, curieux de découvrir ces deux monuments remarquables de la Commune. Les conditions sanitaires nous avaient obligé à limiter le nombre de personnes par groupe, ce qui a pu empêcher certains de participer. Ce n'est que partie remise.



Avis de recherche

Le groupe "patrimoine" recherche des journaux imprimés à l'école de Noyarey entre 1931 et 1946 par les élèves en classes avec les instituteurs M. et Mme Faure". Le journal s'intitulait "NOTRE VIE au Pays des Brûleurs de loups".



Si vous êtes en possession d'un ou plusieurs exemplaires, nous souhaiterions pouvoir les consulter, voir même les numériser pour archivage. Merci de prendre contact par email à : d.perrin@noyarey.fr

Noyarey

Vendredi 26 novembre 2021 à 20h30

Salle sous la Mairie

L'ECHAILLON REINE DES PIERRES

Un documentaire passionnant.

Le groupe Patrimoine de Noyarey a invité Monsieur Bernard Gouteraud.

Cinéaste et réalisateur de plusieurs films remarquables sur le patrimoine ancien et actuel de notre région. Il était déjà venu à Noyarey nous présenter son très beau film sur le Vercors.

Cette fois il nous fera découvrir les anciennes carrières de l'Echaillon qui ont eu leurs heures de gloire au niveau national.

Il sera accompagné de Monsieur Paul Girard, géographe et animateur du groupe patrimoine de Voreppe.

Un débat sur le sujet aura lieu à l'issue de la projection.

Venez donc nombreuses et nombreux à cette soirée le vendredi 26 novembre à 20h30, salle sous la mairie.

L'ECHAILLON REINE DES PIERRES

un film de Bernard Gouteraud

Soirée organisée par le groupe patrimoine de Noyarey

débat avec le réalisateur et Paul Girard historien

Renseignements 04 76 53 93 54 ou 07 87 60 60 94



Entrée gratuite



COMITÉ DES SAGES



Bilan semestriel des actions du Comité Des Sages Période Avril- Octobre 2021



Le Comité Des Sages a été créé officiellement le 10 juin 2021 par délibération du Conseil Municipal de Noyarey. L'article paru dans la revue « Info Noyarey » de juin 2021 apporte des précisions sur la finalité et le rôle de ce comité.

Début avril, une première réunion a eu lieu avec les membres du CDS et les élus délégués. Nous avons élaboré une charte et un règlement intérieur, documents essentiels pour clarifier les rôles des parties prenantes.

Quatre autres réunions ont suivi pour entériner ces documents puis définir la méthode de suivi des projets de la commune. Une présentation de cette méthode de travail a été réalisée devant l'ensemble des élus mi-juin.

Un premier projet nous a été soumis : la circulation autour des écoles. Un questionnaire a été remis aux parents d'élèves et aux riverains afin de connaître les usages, les difficultés rencontrées lors des rentrées et sorties des classes. Dans un souci de participation de la population directement concernée par ce projet ; en l'occurrence les parents, le personnel d'encadrement et les riverains, nous avons donc recommandé de mettre en place une réunion de travail afin d'une part de présenter la synthèse des 66 réponses au questionnaire et d'autre part de travailler sur des pistes de solutions sous forme d'ateliers avec les parents.

Les autres projets à venir feront l'objet des prochains sujets de discussion entre membres du CDS et élus délégués.

email : [cgs@noyarey.fr](mailto:cds@noyarey.fr) / internet : www.noyarey.fr/cds

EN BREF

Suite aux travaux de sécurisation de la toiture, l'église Saint-Paul de Noyarey est à nouveau accessible au public. L'étage (mezzanine) et l'escalier qui mène aux combles restent interdits d'accès.

Venez nombreux à la soirée du Beaujolais et des vins nouveaux organisée par la GVNOYAREY le jeudi 18 novembre 2021 à partir de 19h30 à la salle Grand Veymont.

Formation gratuite d'informatique pour tous, quelque soit votre niveau ou âge. Une réunion d'information aura lieu vendredi 19 novembre à 18h00 salle du conseil.

Le marché de Noël aura lieu le dimanche 5 décembre de 10h à 17h, place Victor Jat.

noyarey.fr/agenda
ou
sur l'appli Noyarey



Le comité des fêtes de NOYAREY
présente
un récital exceptionnel de
Isabelle DEVIGNE
Soprano lyrique

accompagnée par
Valéry FIODOROV au piano
André WENTZO à la contrebasse

*De Carmen à Norma, en passant par un interlude Jazz,
de la comédie musicale américaine, Chants de Noël, Gospel...*

Samedi 18 décembre 2021
16h00
église Saint-Paul
de NOYAREY

Tarif : 12 € - gratuit pour les moins de 12 ans
Pass sanitaire et masques seront de rigueur

Renseignement et réservations :
Annie 06 30 48 82 36 / 04 76 53 84 45
ou anniehenry@free.fr



Autorisations du Droit des Sols & État civil



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

038-281-21-20072
Bruno GORUIS
232 chemin du Moulin
Modification structure démontable réception
Accordé 28/10/21

038-281-21-20071
Fernando LOPES CARNEIRO
381 chemin du Moulin
Modification de volets/porte garage/ porte cellier/ fenêtres
Accordé 14/10/21

038-281-21-20070
POGGIA ENTREPRISE
16 rue Léon Porte
Démolition de jardinières
Accordé 14/10/21

038-281-21-20069
Michelle CLEMENT
526 chemin des Bauches
Modification de volets/porte garage/ porte cellier/ fenêtres
Accordé 14/10/21

038-281-21-20068
Gennaro QUATELA
Lieu-dit : «Pra-Paris»
Clôture
Accordé 14/10/21

038-281-21-20067
Romain CROCHEMORE
261 Rue Léon Porte
Terrasse sur pilotis
Accordé 14/10/21

038-281-21-20066
Louis MODUGNO
393 Rue de l'Eyrard
Piscine
Accordé 13/10/21

038-281-21-20065
Anthony LLORET
91 Chemin de l'île d'Almas
Piscine
Accordé 14/10/21

038-281-21-20064
Francesco CARLINO
2 Lot les hauts du

ruisset
Pose de clôture en panneau rigide, couleur gris anthracite de 6 m de long
Accordé 27/09/21

038-281-21-20063
Romain GIANASTASIO
365 Rue de l'Eyrard
Piscine 26 m²
Accordé 27/09/21

038-281-21-20062
Frédéric LIROT
317 Chemin du Diday
Garage de 20,80m² et modification de façades
Accordé 14/10/21

038-281-21-20061
David DURAND REY-DEPELEY
302 chemin de Pra Paris
Ravalement de façades
Accordé 16/09/21

038-281-21-20060
Commune de Noyarey
211 rue de l'Eyrard
Modification de façades
Accordé 16/08/21

038-281-21-20059
Gérard BERILLE
303 Rue Léon Porte
Modification de volets
Accordé 12/08/21

Vous voulez construire, réhabiliter, restructurer un bâtiment...

Avant tout projet, venez rencontrer le nouvel Architecte Conseiller du CAUE

04 76 53 82 01
urbanisme@noyarey.fr

038-281-21-20058
Pascale FAURE
Trucherelle
Abri de piscine ouvert
Accordé 27/07/21

038-281-21-20057
Commune de Noyarey
Rue de l'Eyrard
Division parcellaire
Accordé 27/07/21

038-281-21-20056
Sylvain GROSSI
1 Lotissement le grand pré
Piscine de 32m² et Clôture
Accordé 15/07/21

038-281-21-20055
Gaëtan PEREIRA
232 chemin des Noyers
Modification de façades
Accordé 27/07/21

038-281-21-20054
Frederic FERREIRA
8 impasse Léon Oddos
Piscine rectangulaire de 2,5m par 8m
Accordé 12/07/21

038-281-21-20053
Frederic FERREIRA
8 impasse Léon Oddos
Piscine rectangulaire de 3,5m par 5,5m
Accordé 12/07/21

038-281-21-20052
LHOIST Balthazard et Camille DELABARRE
Carrière de Pra-Paris
Création piste en cours d'instruction

038-281-21-20051
Jacqueline CHEYNIS-BARRUEL-BRUSSIN
235 Chemin du Moulin
Modification de façade
Accordé 27/07/21

038-281-21-20050
Sylvie FAURE
Caderousse
Abri agricole + clôture
Refusé 12/07/21

038-281-21-20049
Sylvain GROSSI
1 Lotissement le grand pré
Clôture
Accordé 12/07/21

038-281-21-20048
JMTB IMMO Thibaud BERTAGNE
313 rue Léon Porte
Créations d'ouvertures
Accordé 12/07/21

038-281-21-20047
Frederic FERREIRA
8 impasse Léon Oddos
Piscine « lagon » arrondie
Accordé 12/07/21

038-281-21-20046
Sylvie NUOVO

351 rue de l'Eyrard
piscine hors-sol en bois de 30m², pergola de 4m par 3m et abri de jardin de 5,9 m²
Accordé 14/06/21

038-281-21-20045
Eric DAGUET
292 b chemin des Noyers
Clôture
Accordé 14/06/21

038-281-21-20044
JMTB IMMO MR BERTAGNE THIBAUD
313 rue Léon Porte
Changement de destination, pour 65m²
Accordé 14/06/21

038-281-21-20042
Audrey COLAS
600 avenue Saint Jean
ravalement de façade
Accordé 14/06/21

038-281-21-20041
ASL Cerisier des Bauches
Chemin des Bauches
Clôture et revêtement de sol
Accordé 14/06/21



PERMIS DE CONSTRUIRE

038-281-21-20026
YILDIRIM Gulnur
430 rue de l'Eyrard
LE CLOS DES ANTOINE 2
Maison d'habitation en cours d'instruction

038-281-21-20025
Emilie et Vincent PADIOLLEAU
59 chemin de l'orphelinat
Maison d'habitation en cours d'instruction

038-281-21-20024
Sylvain DÉSÉCURES
132 rue de l'église
Piscine de 72m², abri ouvert et local fermé de 12 m²
Accordé 21/09/21

038-281-21-20023
SAFILAF
457 rue du Maupas
17 logements collectifs en R+2
Accordé 28/10/21

038-281-21-20022
Sarah YILDIZ
302 rue de l'Eyrard
Maison d'habitation et piscine de 24 m²
Accordé 21/09/21

038-281-21-20021
Atike YILDIZ et Unut OZASLAN
312 rue de l'Eyrard
Maison d'habitation et piscine de 28 m²
Accordé 21/09/21

038-281-21-20020
José Filipe GONCALVES RIBEIRO et Fleur RODRIGUES
55 Chemin de l'Orphelinat
Maison d'habitation
Accordé 28/10/21

038-281-21-20019
Florian MESSINA et Marion GUERPEL
61 chemin de l'orphelinat
Maison d'habitation
Accordé 28/10/21

038-281-21-20018
SDH
439 rue du Maupas
12 logements locatifs sociaux
Accordé 28/10/21

038-281-21-20017
Michael SALAZAR
353 rue Léon Porte
Maison d'habitation
Accordé 10/08/21

038-281-21-20016
Sébastien TOUR et Amandine DAMIRON
65 chemin de l'Orphelinat
Maison d'habitation
Accordé 10/08/21

038-281-21-20015
Saverio MALIGNO
69 Chemin de l'Orphelinat
Maison d'habitation
Accordé 10/08/21

038-281-21-20014
Mickaël GONNET et Fanny BORSELLINO
357 rue Léon Porte
Maison d'habitation
Accordé 10/08/21

038-281-21-20013
Nicolas GARNIER et Raphaëlle BOLLONDI
67 Chemin de l'Orphelinat
Maison d'habitation
Accordé 10/08/21



PERMIS D'AMÉNAGER

038-281-19-20001 T03
COUDRY,BOYER, SALAZAR, GONNET
353, 355, 357, 359 rue Léon Porte
Transfert
Accordé 25/10/21



NAISSANCES

2 août 2021
Cassandra SIMON

9 septembre 2021
Aaron, Eric, Alexandre ARGERICH

26 septembre 2021
Aaron, Kais, Ahmed, Christian GIANASTASIO

28 septembre 2021
Anna, Blanche, Evelyne TROUPINOU



DÉCÈS

21 juin 2021
Marcel, Hector CHABOUD

5 juillet 2021
Suzanne, Fernand BUISSON épouse KLAEYLE

11 juillet 2021
Renée, Gabrielle BOUILLE épouse RAVINET

12 juillet 2021
Laurence, Christiane ROBIN

26 juillet 2021
René, Camille, Didier ROUX

2 août 2021
Irène, Maria BRAMBILLA épouse MESSORI

10 août 2021
Gaëlle, Bernadette LAURENT-GONNET

1 septembre 2021
Micheline MARGARY

8 septembre 2021
Maryse, Jeannine CHASSIER épouse FABREGUES

12 septembre 2021
René, Paul GENEVOIS

30 septembre 2021
Catherine, Christine, Jacqueline KLAEYLE épouse COLLÉ

Élections 2022

Vous avez jusqu'au 1er mars 2022 pour vous inscrire sur les listes électorales, afin de pouvoir voter au 1er tour de l'élection présidentielle du 10 avril 2022.

Recensement Citoyen Obligatoire

Le recensement citoyen obligatoire (RCO) concerne tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, ayant atteint l'âge de 16 ans. Ils doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Le RCO vous permet d'être convoqué(e) à la "journée de défense et de citoyenneté" (JDC) par le centre du service national de Versailles (CSN).

Une fois la JDC effectuée, vous recevrez un "certificat individuel de participation à la JDC", délivré par le CSN. Ce document sera à présenter pour toute inscription aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Plus d'infos à l'accueil de la mairie, ou sur noyarey.fr



noyarey.fr/ccas

ccas@noyarey.fr

Vous connaissez une personne de plus de 60 ans, isolée ou en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Noyarey peut lui offrir un accompagnement personnalisé.

Différentes solutions existent : le transport à la demande, le portage des repas ou une aide administrative via un écrivain public. Il vous suffit de prendre contact avec la mairie...

Les numéros d'urgences & numéros utiles



horaires des travaux :

Pour les entreprises, les travaux sont interdits : du lundi au samedi de 20h00 à 7h00, ainsi que le dimanche et les jours fériés.

Pour les particuliers, les travaux sont autorisés : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche : de 10h00 à 12h00.



MAIRIE
75 rue du Maupas 38360 Noyarey
04 76 53 82 01
accueil@noyarey.fr
www.noyarey.fr

Horaires d'ouverture au public :
lundi : 8h30-13h - 14h-18h30
du mardi au vendredi :
8h30-13h
samedi : 9h - 11h

Élu d'astreinte 04 76 53 92 59
(uniquement en dehors des heures d'ouverture de la mairie)

SÉCURITÉ - URGENCES

Gendarmerie de Sassenage **04 76 27 42 17**
Police municipale **07 85 69 05 20**
Police secours **17**
Pompiers **18**
SAMU **15**
Numéro d'appel d'urgence **112**
Centre anti-poison **04 72 11 69 11**
Pharmacie de garde **3915**
Secours en montagne **04 76 22 22 22**
Urgence dépannage gaz naturel **0 800 47 33 33**
Urgence dépannage électricité **09 72 67 50 38**

SERVICES PUBLICS

École maternelle La Coccinelle **04 76 53 93 82**
École élémentaire Le Mûrier **04 76 53 95 71**
Cantine **04 76 53 87 10**
Réservation cantine **04 76 53 73 74**
La garderie des P'tits Bouts **04 76 53 90 07**
Les Petits Malins **04 76 53 83 62**
Le service jeunesse - APJNV **04 76 53 73 74**
CCAS **04 76 53 82 01**
Bibliothèque **04 76 53 91 17**
Transport à la demande SEMITAG **04 38 70 38 70**
Service local de solidarité **04 57 42 50 00**
Permanences juridiques gratuites :
organisées en mairie sur rdv **04 76 53 82 01**

Élus d'astreinte
04 76 53 92 59

Le numéro de téléphone de l'élu d'astreinte est réservé aux situations graves et urgentes, en dehors des heures de fonctionnement des services de la mairie.

GRENOBLE ALPES METROPOLE
Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 Grenoble Cedex
04 76 59 59 59
www.grenoblealpesmetropole.fr

Voirie et gestion des déchets **0 800 500 027**
Déchèterie intercommunale Sassenage / Noyarey
Ouverte du mardi au vendredi de 12h30 à 18h30, samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30

Eau potable **04 76 86 20 70**
En cas d'urgence **04 76 98 24 27**

Eaux usées **0 800 500 048**
En cas d'urgence **04 76 59 58 17**
Fourrière animale **04 76 77 07 00**

SANTÉ

Infos Covid-19 **0 800 130 000**
Médecin généraliste : Dr Françoise PAUMIER-DESBRIERES **04 76 43 26 65**
Infirmière : Laurence LAVERRIERE **06 14 01 45 80 - 04 56 85 16 33**
Kinésithérapeute - Ostéopathe et médecine chinoise : Xavier LEJEUNE **04 76 50 68 32**
Kinésithérapeute - Masseur : Thibault KERBOUA **09 77 52 26 71**
Psychologue : Clarisse MONNET **06 87 02 96 97**
EHPAD Résidence Les Vergers **04 76 86 96 60**
Cabinet dentaire : Dr Marc WOLKOWICZ **04 76 53 92 36**
Pharmacie **04 76 53 91 15** - Pharmacie de garde **3915**
Dauphiné Taxi Services (transport privé et sanitaire VSL) - **04 76 53 94 37** et **06 79 30 36 98**
Les Ambulances réunies - **04 76 75 34 04**
CHU Grenoble **04 76 76 75 75**
Urgences dentaires **04 76 000 666**
SOS médecins **04 38 701 701 (7j/7 et 24h/24)**
SOS vétérinaires **04 76 47 66 66**



Téléchargez l'appli Noyarey

	Assistantes maternelles et/ou familiales	Adresse	Téléphone	Capacité d'accueil
 <p>Liste des assistantes maternelles</p>	AMIER (DADI) FATIMA	411 CHEMIN DES BAUCHES	09.51.16.23.28	4 M
	BARTHOD (VANHOVE) SANDRINE	19 RUE DE LA FONTAINE DU MERLE	09.51.27.60.87	4 M
	BENALI (COLLE) STÉPHANIE	101 RUE DU 19 MARS	06.19.25.66.41	4 M
	BODART (GABET) GÉRALDINE	176 RUE DE LEYRARD Bâtiment F	04.38.86.47.01	3 M
	BREAN (FERRAND) MURIEL	LOTIS. LE CLOS DES NOYERS VILLA 2	04.76.53.14.71	4 M
	BUISSON CHAVOT GUICHARD SANDRINE	257 IMPASSE DES GLAIRONS Les Cottages	04.76.53.85.35	4 M
	BURGIO (GUIMARAIS) NATHALIE	1 IMMEUBLE SAINT JEAN	04.76.43.45.37	2M
	BUSO (ALEO) VÉRONIQUE	429 CHEMIN DU DIDAY	06.89.97.78.15	4 M
	FILLET ELODIE	30 RUE FRANÇOIS JORQUERA	06.38.93.59.12	3 M
	PAQUET (TOMAZ) RAQUEL	596 CHEMIN DU MOULIN	06.62.87.12.73	4 M
VIRONE KARINE	483 AVENUE SAINT JEAN MONTÉE 2	06.30.11.15.97	3 M	

Type d'agrément : M = Maternel / F = Familial



INFOS NOYAREY - Lettre d'information éditée par la Ville de Noyarey - 75 rue du Maupas 04 76 53 82 01 - noyarey.fr - Dépôt légal : octobre 2021
Directeur de la publication : Nelly Janin Quercia
Mise en page et Photos : Fabrice Grondeau

Conformément à la loi Informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, auprès de la mairie de Noyarey. Pour vous désinscrire de la lettre INFOS NOYAREY : 04 76 53 82 01

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé en U.E par onlineprinters.fr sur du papier PEFC pour le développement des forêts.

noyarey.fr





SALON DES VINS & DE LA GASTRONOMIE

Organisé par **l'Association Les Charpichons**

SAMEDI 20 & DIMANCHE 21 NOVEMBRE
Salle Poly'son de Noyarey

Rendez-vous samedi 20 novembre de 10h à 20h
et dimanche 21 novembre de 10h à 18h

- Petite restauration le samedi midi
- Repas champêtre le dimanche midi : 15 €

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Depuis 19 ans, les Charpichons reversent
les bénéfices du salon au profits d'enfants malades



Entrée
4 €

Verre de
dégustation
offert